

**164. Etat montrant:—**

1. Quel a été, jusqu'au 31 décembre 1946, le coût total imputable à la composition, la publication et l'impression de l'histoire officielle du Corps expéditionnaire canadien de la première guerre mondiale?

2. Combien a-t-on employé d'écrivains et de rédacteurs à ce travail depuis que le gouvernement avait autorisé la publication de cette histoire?

3. Quel a été le montant total versé à chacun?

4. Quels ont été les frais de voyage de chacun?

5. Quels livres ont été actuellement publiés?

6. Combien en a-t-on publié et distribué d'exemplaires?

7. Puisque le travail de ces historiens cessera après le 31 mars, quels autres livres sur l'histoire du Corps expéditionnaire canadien de la première guerre mondiale seront-ils en mesure de publier d'ici cette date?

8. A combien estime-t-on le coût additionnel de préparation de cette histoire officielle pour la période du 1er janvier au 31 mars 1947?

**165. Etat montrant:—**

1. Quelles sommes d'argent, par province, ont été dépensées, au cours de la guerre et depuis, à l'égard des passages à niveau et de leur suppression?

2. Quelle somme a été dépensée, à l'égard de ces travaux, dans la ville de Toronto, au cours des deux dernières années?

3. Le gouvernement a-t-il élaboré quelque programme sur ce point pour 1947? Dans l'affirmative, en vue de quels travaux et en quels endroits?

4. Quelle protection supplémentaire offrira-t-on afin de faire disparaître le dangereux passage à niveau à l'avenue Jones, à Toronto, et a-t-on pris d'autres dispositions à ce sujet depuis la dernière session?

**165a. Etat montrant:—**

1. Quelles sommes affecte-t-on actuellement à la suppression des passages à niveau au Canada?

2. Quel montant est affecté à la suppression des passages à niveau à travers le Canada comme travail de reconstruction après la guerre?

3. Quelle quote-part retire la ville de Toronto et en vue de quelles entreprises?

**166.** Copie de toute correspondance entre le ministère des Travaux publics et la Commission de l'assurance-chômage, depuis le 1er janvier 1945 jusqu'à date, relativement à l'état de la *Travellers' Building* à Winnipeg.

**167. Etat montrant:—**

1. Quels sont les taux de transport ferroviaire du blé, par cent livres, de Fort-William à la côte maritime de l'Est du Canada?

2. Quels sont les taux de transport par eau du blé, par cent livres, de Fort-William aux ports de l'Est du Canada?

3. Quels tarifs la Commission canadienne du blé paie-t-elle pour le transport ferroviaire et le transport par eau?

**168a. Etat montrant:—**

1. Relativement à l'article deux de la clause neuf de l'arrêté en conseil C.P. 8528 et de ses amendements relatif aux règlements de la Commission des prix et du commerce en temps de guerre, dans les causes où plus d'une accusation est portée contre un particulier, qui prend la décision a) de porter une accusation englobant toutes les infractions, ou b) de porter une accusation particulière à l'égard de chaque prétendue infraction?

2. Si une accusation particulière est portée à l'égard de chaque infraction, quelle différence, le cas échéant, en découle-t-il à l'égard du paiement des honoraires légaux au procureur dont la Commission des prix et du commerce en temps de guerre a retenu les services pour la poursuite des diverses infractions?